

Rallye du Pays-Viganais 2025 (Moderne & VHC) CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'Organisation et le Service presse du rallye du Pays-Vignais 2025, proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez Passer Média FFSA ;
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (*hors presse : numéro de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle...*)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**,
- Une **chasuble Média** (verte) - Elle est « individuelle », est délivrée par le Service Presse en échange d'une caution.

Précision : le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un **accès aux salles de presse** durant le déroulement de l'épreuve,
- Un **accès aux classements et communiqués de presse**,
- Un **dossier de presse**,
- Un **badge**.

Toute demande d'accréditation (*par mail*), doit parvenir **au plus tard avant le 19 / 05 / 2025**. Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée.

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du **rallye du Pays-Viganais 2025 (Moderne & VHC)**.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (*excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et la FFSA*).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse
Patrice Marin – N° de licence : 18052

Rallye du Pays-Viganais 2025 (Moderne & VHC)

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document « conditions d'accréditation » - Toute demande incomplète ou illisible sera refusée.

NOM DU MEDIA

TITRE :
NOM :
TEL PORT :
FONCTION :

PRENOM :
MAIL :

DESIGNATION

1- PRESSE NATIONALE / REGIONALE
2- PRESSE SPECIALISEE
3- TELEVISION / RADIO
4- AGENCE PHOTO

5- SITE INTERNET D'INFORMATION
6- ATTACHE DE PRESSE
7- VIDEO
8- TEAM

PERSONNES A ACCREDITER

NOM :
TEL PORT :
FONCTION :
LIGUE FFSA :
N° DE CHASUBLE :

PRENOM :
MAIL :

NOM :
TEL PORT :
FONCTION :
LIGUE FFSA :
N° DE CHASUBLE :

PRENOM :
MAIL :

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur :

- Carte de presse n°..... Et/ou Laissez Passer Média FFSA
 Lettre accréditive
 Assurance Responsabilité Civile Professionnelle relativement à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile et/ou de karting (obligation de présenter l'attestation correspondante)

PACK MULTIMEDIA

Je déclare être détenteur :

- Lettre accréditive

MENTIONS OBLIGATOIRES

- Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.
 Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

DATE :
SIGNATURE

LIEU :

Document à renvoyer à Patrice Marin : rallye2@orange.fr
Avant le 19 / 05 / 2025